




Micro crèche Les Lucioles
245 rue de la dent du chat
73490 LA RAVOIRE
microcreche@laravoire.com

 09.64.14.50.36

PROJET D'ACCUEIL

MICRO CRÈCHE LES LUCIOLES



Juin 2023

SOMMAIRE

Préambule.....P.3

1. Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne.....P.3

1.1. Les périodes d'ouverture.....P.3

1.2. Le déroulé de la période d'adaptation.....P.3

1.3. Le déroulé d'une journée type.....P.4

1.4. L'accueil des enfants âgés de 3 à 4 ans dans le cadre d'un accueil périscolaire.....P.6

2. Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel.....P.6

2.1. Descriptif de l'équipe.....P.6

2.2. Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R.2324-37).....P.7

2.3. Intégration des apprentis et suivi des stagiaires.....P.7

2.4. Le recours à des intervenants extérieurs.....P.8

PRÉAMBULE

Les personnes physiques ou morales qui assurent l'accueil du jeune enfant ont, en outre, pour mission de :

- Veiller à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés ;
- Contribuer à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale ;
- Contribuer à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ;
- Mettre en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques ;
- Favoriser la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales ;
- Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces principes sont issus de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté le 23 septembre 2021. Cette dernière devient opposable aux établissements d'accueil de jeunes enfants à compter de septembre 2022.

Le code de la santé publique prévoit en effet que les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'accueil qui décline les actions mises en œuvre pour répondre aux besoins des enfants, familles et équipe encadrante.

1. Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne.

1.1. Les périodes d'ouverture.

La micro crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

La structure est fermée les jours fériés et des fermetures annuelles sont prévues :

- 1 semaine pour les vacances de printemps
- 3 semaines pour les vacances d'été
- 1 semaine pour les vacances de Noël

Des journées de fermeture pourront avoir lieu pour des raisons de formations, de réunions pédagogiques et/ou de ponts, une information est donnée au minimum un mois à l'avance.

1.2. Le déroulé de la période d'adaptation.

Avant l'accueil définitif de l'enfant, une période d'adaptation est mise en place avec les familles. Elle est obligatoire.

A cette occasion, les parents et leur enfant peuvent découvrir les locaux, faire connaissance avec les membres de l'équipe, les autres enfants et se familiariser avec un nouveau rythme de vie.

Ce temps d'adaptation permet à l'enfant et ses parents de se séparer en douceur.

Elle est à envisagée sur 15 à 20 jours. Il s'agit de commencer par 1 heure (1/2h non facturée) en présence de l'un des parents puis 1h (1/2h non facturée) ou le parent restera le temps nécessaire à une séparation sereine. Il sera ensuite invité à laisser son enfant seul le reste de l'heure. Le temps d'accueil augmentera progressivement en fonction de la réaction de l'enfant. L'équipe se réserve le droit de contacter les parents lors de ces périodes d'accueil afin qu'ils viennent chercher leur enfant.

Les horaires seront aménagés en accord avec les parents et selon les disponibilités de la collectivité.

1.3. Le déroulé d'une journée type.

Activité	Lieu	Descriptif des modalités de mise en œuvre en lien avec les objectifs pédagogiques
Accueil des enfants et des parents.	Salle de vie.	<p>Les professionnels accueillent les parents et les enfants tout en gardant un regard sur la salle de vie où les enfants évoluent. Ils s'intéressent à l'état général de l'enfant et interrogent les parents sur le rythme de l'enfant.</p> <p>Objectif : Accueillir l'enfant et sa famille dans la bienveillance et de façon globale (physiquement et psychologiquement) pour apporter confiance et sérénité à l'enfant et à ses parents tout en préservant une vigilance active sur le groupe d'enfants présents.</p>
Collation.	Salle de vie.	<p>Tous les enfants se réunissent autour d'une table. Des comptines et chansons sont proposées puis chacun peut boire de l'eau et déguster quelques morceaux de fruits frais.</p> <p>Objectif : Emmener le groupe vers un temps de partage collectif. Chaque enfant est nommé individuellement ce qui met en valeur sa place dans le groupe.</p>
Temps dédiés aux activités du matin (ateliers, activités libres ou guidées, éveil culturel...).	Salle de vie et/ou extérieur.	<p>L'équipe propose un aménagement de l'espace varié, avec des coins fixes et d'autres modulables qui peuvent s'adapter selon le besoin des enfants et/ou des professionnels.</p> <p>Les temps de jeux libres, d'activités guidées, de sorties et de projets sont proposés aux enfants. Ils permettent d'entretenir un quotidien « vivant » qui s'adapte aux besoins de chacun.</p> <p>Objectif : Accompagner l'enfant à développer sa créativité, satisfaire sa curiosité et éprouver du plaisir dans ses découvertes.</p>
Préparation au repas.	Les enfants se lavent les mains dans salle de change.	<p>Les enfants sont invités à ranger la salle puis à aller se laver les mains.</p> <p>Pour les grands nous favorisons l'autonomie de l'enfant en leur apprenant à faire seul.</p> <p>Pour les bébés qui commencent à manger seuls, nous leur lavons les mains avec un gant de toilette.</p> <p>Parfois, les enfants sont invités à dresser la table.</p> <p>Objectif : Instaurer des repères, d'accompagner l'enfant à développer petit à petit son « autonomie » et le sensibiliser à son hygiène corporelle.</p>

Repas.	Les enfants prennent leur repas dans la salle de vie dont l'aménagement a été modifié pour créer un espace « repas ».	Les professionnels incitent les grands à goûter sans jamais les forcer ni leur faire du chantage. Les enfants sont sensibilisés à rester à table, et à se servir de leur cuillère ou de leur fourchette. Dès que possible, les professionnels invitent les plus petits à être acteurs dans le repas en leur proposant une cuillère. Objectif : Accompagner l'enfant à se nourrir en alliant découverte, plaisir, autonomie et épanouissement.
Temps de repos.	La structure dispose de 2 chambres : 1 pour les petits et 1 pour les plus grands.	Les petits sont couchés en fonction de leur besoin et de leur rythme. Les grands vont à la sieste après le repas. Il arrive que des siestes soient proposées le matin lorsqu'un enfant en a besoin (mauvaise nuit, changement de rythme...) Les professionnels accompagnent les enfants à l'endormissement puis assurent une surveillance de sieste. Objectif : Accompagner l'enfant à s'endormir sereinement en collectivité.
Levés échelonnés.	A leur réveil, les enfants sont accueillis dans la salle de vie.	Le sommeil est préservé autant que faire se peut. Les réveils et levés sont échelonnés au rythme de chacun. L'enfant est accompagné dès son réveil pour se changer, s'habiller puis rejoindre la salle de vie. Objectif : Respecter le rythme de sommeil de chacun et préserver une qualité de sommeil.
Temps et espaces dédiés aux activités de l'après-midi.	Salle de vie et/ou extérieur.	Les professionnels veillent à alterner des propositions de temps calmes, de jeux plus actifs et respectent un équilibre entre les temps de jeux libres et les activités guidées. L'adulte se positionne dans l'espace de jeu à hauteur d'enfant, à bonne distance (de manière à avoir une vue d'ensemble sur la salle de vie) sans être « trop près » ni « trop loin » des enfants. Ce positionnement permet d'être sécurisant et disponible pour l'enfant qui sollicite les professionnels. Objectif : Accompagner l'enfant dans ses découvertes afin de l'amener à développer son besoin d'autonomie, de socialisation, de plaisir et de confiance en soi.
Gouter.	Comme pour le repas, les enfants prennent leur gouter dans la salle de vie.	Les biberons sont donnés dans les bras. Les plus grands sont installés à table et les plus petits prennent leur gouter en transat. Objectif : Satisfaire un besoin essentiel, d'avoir un temps privilégié et prendre le temps de développer l'autonomie de l'enfant.
Départ des enfants. Liens avec les familles.	Salle de vie.	Concernant les transmissions, l'équipe fait un retour des faits marquants de la journée de l'enfant (activités, anecdotes...), son sommeil et, pour les petits, les heures de repas. Objectif : Faire le lien avec la famille dans la continuité de la journée de l'enfant.

Projets.	Au sein de la micro crèche ou parfois en extérieur (maison de quartier, école...).	Plusieurs projets sont mis en place par l'équipe au cours de l'année. Ils permettent de proposer des ateliers diversifiés aux enfants et à leurs parents qui sont invités à y participer. Nombre de ces projets sont proposés avec des intervenants extérieurs. Objectif : Ces temps enrichissent le quotidien des enfants comme des adultes, permettent des partenariats et ouvrent la structure vers l'extérieur. Ils sont vecteurs de lien social dans le quartier.
----------	--	--

Des sorties à l'extérieur de la structure sont également organisées et encadrées par un protocole annexé au règlement de fonctionnement.

Les enfants peuvent donc se déplacer à la maison de quartier, à l'école, se promener dans le quartier à pied ou en poussette pour les plus petits.

Ces sorties sont proposées aux enfants dès que les conditions d'encadrement et météorologiques le permettent. Elles sont également anticipées à l'avance en sollicitant l'accompagnement des parents pour des dates précises.

1.4. L'accueil des enfants âgés de 3 à 4 ans dans le cadre d'un accueil périscolaire.

L'accueil est possible jusqu'aux 4 ans de l'enfant, un contrat d'accueil pourra être demandé pour les mercredis et des demandes de réservations pourront être faites pour les périodes de vacances scolaires ou autres jours de fermeture d'école. Elles sont satisfaites en fonction des places disponibles.

Autant que faire se peut, l'accueil et l'accompagnement de ces enfants plus grands s'adaptent à leur rythme et à leurs besoins. Des activités correspondant à leur âge et à leur maturité peuvent leur être proposés (jeux de règles, activités manuelles, ...).

2. Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel.

2.1. Descriptif de l'équipe.

Fonction	Qualification	Durée de travail hebdomadaire dans la fonction (en ETP)
Direction	Educatrice de jeunes enfants	0.14 ETP (5h)
Continuité de direction/adjoint de direction	Educatrice de jeunes enfants	0.20 ETP (8h)
Personnel encadrant	Educatrice de jeunes enfants Auxiliaires de puériculture Agent CAP AEPE	0.60 ETP (20h) 1 ETP (36h) 2 ETP (72h)
Réfèrent « Santé et Accueil Inclusif »	Médecin	10h par an
Animateur analyse de pratiques professionnelles	Psychologue clinicienne	7h30 par an

2.2. Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R.2324-37).

Les formations : La totalité de l'équipe est encouragée à faire au minimum une formation par an. Les formations sont évoquées avec chaque professionnel lors des évaluations annuelles et tout au long de l'année si besoin. Selon l'envie de chaque professionnel, de là où il en est dans sa pratique mais également selon l'évaluation du responsable de service, les formations peuvent être du domaine de la pédagogie, du management, de l'entretien des locaux, des activités manuelles, des innovations éducatives, de l'accompagnement à la parentalité...

Chaque année et à tour de rôle, un professionnel assiste à la **journée petite enfance** animée par Christine SCHUHL. Il est arrivé que la micro crèche ferme pour que toute l'équipe puisse participer à cette journée petite enfance pour soutenir la cohésion d'équipe.

Des **formations en intra** avec la crèche « Les Lutins » sont également envisageables certaines années. Le thème souhaité est réfléchi en équipe et soumis au centre de formation à l'aide d'un cahier des charges mentionnant les objectifs recherchés.

Tous les 2 ans, l'équipe bénéficie d'un **recyclage aux gestes d'urgence à l'enfant** ce qui permet de remettre à jour le PSC1.

Chaque année, des **exercices d'évacuation** sont organisés à l'improviste.

Des actions ponctuelles sous formes de **conférences** en soirée sont proposées aux parents et aux professionnels petite enfance.

Les séances d'analyse de la pratique professionnelle : A raison d'1h30 par séance et de 5 séances dans l'année, toute l'équipe participe à des séances d'analyse de la pratique accompagnée d'une psychologue clinicienne. Ces temps d'échange et de réflexion permettent d'exposer des situations, de les analyser en équipe et de réfléchir aux aménagements possibles pour avancer dans la pratique professionnelle. La parole est libre et dans le respect de la confidentialité.

Réunions d'équipe et journées pédagogiques : Dès que les professionnels en ressentent le besoin, l'équipe se réunit 1h30 en soirée pour faire un état des lieux sur les enfants, les familles et les projets ainsi que pour aborder tout ce qui touche au matériel, aux formations et au fonctionnement quotidien et global de la micro crèche.

Des temps informels d'échange et de réflexion sont également possibles lors des temps de sieste des enfants.

Une fois par an, à la reprise des vacances estivales, une journée pédagogique est organisée. C'est l'occasion de faire le point sur l'année à venir, de présenter les nouvelles familles, les nouveaux plannings... et de réfléchir tous ensemble au nouvel aménagement de l'espace en remettant en place la micro crèche.

Bibliothèque pour les professionnels et abonnement aux métiers de la Petite Enfance : une bibliothèque comprenant des ouvrages éducatifs et pédagogiques sont en libre accès pour l'équipe.

La micro crèche est également abonnée depuis de nombreuses années aux Métiers de la Petite Enfance, revue spécialisée pour les crèches.

2.3. Suivi des stagiaires.

Des **stagiaires** sont accueillis durant toute l'année à la micro crèche. C'est ainsi que des élèves de 3^{ème}, de CAP AEPE, d'auxiliaires de puériculture, d'éducateurs de jeunes enfants... viennent de 1 semaine à plusieurs mois découvrir l'univers de la collectivité. Pour assurer un suivi adapté et personnalisé, il a été décidé d'accueillir un seul stagiaire à la fois. Chaque stagiaire est accompagné par un référent diplômé du métier préparé par le stagiaire. Un livret d'accueil

est distribué à chaque stagiaire à son arrivée. Cet outil présente la structure globalement et permet au stagiaire de prendre connaissance, avec son référent, de ce qui est attendu de lui durant son stage. Il signe également un engagement de respect du règlement de fonctionnement ainsi qu'un accord de confidentialité.

Durant les stages longs (plus d'1 mois) les stagiaires participent aux réunions d'équipe, aux séances d'analyse de la pratique professionnelle et aux réunions de parents. Il y a également des temps de concertation entre stagiaire et référent chaque semaine.

Tous les stagiaires observent et participent à tous les projets et moments conviviaux organisés durant l'année.

Un travail de partenariat est effectué avec les collègues, les lycées et les **écoles de formation** des stagiaires. Des appels téléphoniques et des visites de stage sur site sont organisés.

Pour le suivi des stagiaires EJE, les écoles de formations invitent les professionnels à une réunion d'information sur les objectifs d'accompagnement attendus.

Dans le cadre du Duo Day, la micro crèche accueille un jeune en situation de handicap. Le principe consiste à organiser des duos sur un jour avec une personne en situation de handicap en stage et le titulaire du poste observé dans le but de préparer leur intégration professionnelle et de développer leur autonomie.

2.4. Le recours à des intervenants extérieurs.

Structure/ fonction	Qualification ou diplôme	Objectif pédagogique de l'action	Descriptif de l'action	Fréquence de l'action
Familles	Parents/grands parents	Coéducation	-Accueil personnalisé de la famille -Partage de moments conviviaux en collectivité -Participation des parents à la vie de la micro crèche : jardinage, activités manuelles, cuisine, sorties, musique... -Accompagnement lors des sorties.	-Plusieurs jours dans l'année -Ponctuellement lors d'évènements
Relais Petite Enfance (RPE)	EJE	-Projets communs entre professionnels de la petite enfance de la commune	-Ateliers partagés sur site où à la maison de quartier. -Musique	-Ateliers organisés 1 à 2 fois par an -3 cycles musique de 3 séances/an
Médiathèque	Bibliothécaire	-Découverte du livre et de la lecture dès le plus jeune âge. -Sensibilisation les familles à fréquenter la médiathèque.	-Séances de lecture à la micro crèche et emprunt de livres et documents sonores. -Séance de lecture en plein air dans le	-1 fois par mois -1 à 2 fois dans l'été

		-Sensibilisation à différents styles d'art graphique.	quartier -Raconte-tapis -Artothèque	-1 semaine/an -1 fois/trimestre
Dumiste	Musicienne	Eveil musical	Séances de découvertes de chansons et manipulations de petits instruments de musique.	3 cycles de 3 séances d'1 heure en lien avec les assistantes maternelles du RPE et la crèche.
Artiste plasticienne	Artiste	Eveil artistique et sensoriel.	Découverte de différentes matières. Création collective. Manipulation diverses.	1 réunion de préparation et 1 réunion bilan 5 interventions d'1h en 2022 dont 1 avec les parents.
Ecole	Professeurs des écoles	Découverte d'une collectivité plus importante avec des règles différentes. Passerelle entre micro crèche et école.	Tous les enfants de la micro crèche sont accueillis 2 matinées par les 2 classes de l'école maternelle accompagnés par l'équipe de la micro crèche et des parents. Le trajet se fait à pied pour une reconnaissance du quartier.	2 visites de 2h environ. 15 minutes de marche à pied pour aller à l'école.
Spectacle Petite Enfance	Artistes	Eveil culturel et artistique	Spectacle offert à toutes les familles fréquentant la micro crèche, la crèche, le RPE, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et la médiathèque de la commune.	2 fois par an (1 fois à la maison de quartier de Féjaz avec le LAEP et 1 fois au centre-ville avec la crèche Les Lutins.
Vidéo « Berceuses en douceur »	Médiateur social du CCAS de la commune	Accompagnement à la parentalité autour de l'importance de la voix et des berceuses offertes par les familles. Echange intergénérationnel.	Création d'une vidéo regroupant des berceuses enregistrées par les familles et les personnes âgées de la commune.	Projection lors des 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant en 2019.
Musique et chants	Bénévoles	Eveil culturel et artistique. Sensibilisation et	Le musicien joue de son instrument au milieu de la salle de	Ponctuel

		découverte d'instruments de musique.	vie ou du jardin. Certaines fois, les enfants peuvent manipuler les instruments.	
Opération 1ères pages	Bibliothécaires et équipes petite enfance de la commune. Projet soutenu par le département, le ministère de la culture, la CAF, la MSA et la direction régionale des affaires culturelles.	Sensibilisation des familles à la lecture dès le plus jeune. Accompagnement à la parentalité.	Spectacle créé par les équipes petite enfance de la commune et proposé à toutes les familles dont un des enfants est né l'année précédente. Distribution du livre 1ère page dans un espace dédié à l'échange autour du livre.	Spectacle : 1 fois par an avec les familles et parfois rejoué dans les structures petites enfance. Distribution du livre le jour du spectacle puis dans les structures durant 4 mois.
Protection Maternelle et Infantile (PMI)	Puéricultrice	Prévention et suivi des enfants issus de familles en difficulté.	Temps d'échange autour de l'accueil et de l'accompagnement personnalisé des personnes en situation familiale précaire.	1 fois tous les 2 mois.
Institut National des Jeunes Sourds (INJS)	Educatrice spécialisée	Suivi et accompagnement des enfants atteints de surdité.	-Observations et propositions d'actions auprès des enfants atteints de surdité. -Partage d'outils d'accompagnement pour l'équipe	Selon les besoins
Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP)	EJE, psychologue, psychomotricienne et ergothérapeute	Suivi et accompagnement personnalisé des enfants porteurs de handicap	-Observations et propositions d'actions auprès des enfants porteurs de handicap. -Partage d'outils d'accompagnement pour l'équipe.	Selon les besoins

Ces projets en partenariat sont évalués et réajustés chaque année par l'EJE de la micro crèche en lien avec les professionnels de l'équipe. Les objectifs initiaux, moyens, observations, difficultés, réussites et remarques sont abordés. Ensuite des réajustements sont réfléchis et aménagés pour l'année suivante.